Canadian Dermatology Association | Association canadienne de dermatologie

mars 2021

Recommandations de l'ACD au sujet des effets secondaires des vaccins contre la COVID-19 et de l'utilisation de charges dermiques à l'acide hyaluronique*

**Basées sur l'information disponible le 11 mars 2021

RECOMMANDATIONS:

Les recommandations de l'Association canadienne de dermatologie (« l'Association ») au sujet des vaccins contre la COVID-19 et des charges dermiques à l'acide hyaluronique (AH) sont les suivantes :

1. **Le fait d'avoir reçu des charges dermiques à l'AH ne devrait pas dissuader une personne de se faire vacciner, y compris contre la COVID-19.**

2. **Une personne qui a reçu un vaccin, y compris contre la COVID-19, pourra recevoir des charges dermiques à l'AH par la suite.**

3. **Il peut être préférable d'attendre deux semaines après l'injection de charges dermiques à l'AH pour se faire vacciner, y compris contre la COVID-19. Si l'occasion se présente de se faire vacciner contre la COVID-19, nous sommes toutefois d'avis qu'il faut envisager de le faire sans tenir compte du calendrier d'administration de charges dermiques à l'AH.**

4. **Il peut être préférable d'attendre deux semaines après avoir reçu un vaccin, y compris contre la COVID-19, pour recevoir des charges dermiques à l'AH.**

5. **Si vous avez d'autres questions, vos dermatologues certifiés constituent une excellente source d'information, car ils ont suivi, au cours de leur résidence, une formation portant à la fois sur l'injection de charges dermiques à l'AH et sur leurs effets indésirables possibles et ils ont acquis du savoir-faire en la matière.**

CONTEXTE

Ce communiqué répond aux rapports de la FDA américaine au sujet d'effets secondaires constatés au cours d'essais cliniques portant sur des vaccins contre la COVID-19. Il vise à fournir aux patients et aux professionnels de l'information, une orientation et un point de vue au sujet de ces réactions possibles.

Le 17 décembre 2020, la FDA a signalé une enflure temporaire du visage ou des lèvres chez trois patients sur 15 184 qui ont reçu au moins un vaccin Moderna. Ces trois patients avaient reçu auparavant des charges dermiques à l'AH et l'on a supposé l'existence d'un lien entre l'enflure et leurs injections antérieures de charges dermiques à l'AH. Les publications contiennent de rares rapports sur des réactions semblables à d'autres vaccins contre la COVID-19.

Ces effets sont jugés extrêmement rares. Toutes les réactions aux charges dermiques mentionnées ci-dessus se sont résorbées complètement en 48 heures à une semaine. Aucune des réactions déclarées n'a été jugée dangereuse ou possiblement mortelle. Jusqu'à maintenant, les réactions ont été temporaires et se sont résorbées spontanément ou ont été traitées avec succès. Sauf erreur, les réactions ne se sont pas reproduites chez ces patients, qui n'ont eu aucun autre effet secondaire par la suite.

Cette complication rare est bien connue chez les dermatologues spécialisés dans les interventions cosmétiques. On l'a signalée avec d'autres vaccins, des infections comme la grippe, ainsi qu'à la suite d'interventions dentaires. Même s'il est temporaire, il est possible de traiter au besoin cet effet secondaire avec des médicaments pour en accélérer la résorption. Compte tenu de cette expérience, on recommande en général de prévoir deux semaines entre les vaccinations, les interventions dentaires et les injections de charges dermiques à l'AH.

Étant donné l'importance de la vaccination, nous sommes convaincus que les bienfaits du vaccin contre la COVID-19 pour les particuliers et pour la population en général l'emportent de loin sur les risques possibles associés aux réactions aux charges dermiques liées aux vaccins contre la COVID-19.

Nos recherches indiquent qu'on n'a pas signalé de problème avec les neuromodulateurs (Botox, Dysport, Nuceiva, Xeomin) et les vaccins contre la COVID-19.

Le 15 mars 2021.